



**AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS
D'ADJOINTS TECHNIQUES DE L'INTÉRIEUR ET DE L'OUTRE-MER**

**AU TITRE DE L'ANNÉE 2022
POUR L'ADMINISTRATION SUPÉRIEURE DES ÎLES WALLIS ET FUTUNA**

Il est ouvert au titre de l'année 2022 un recrutement sans concours d'adjoints techniques de l'intérieur et de l'outre-mer.

Le nombre de postes ouverts est de un (1).

Le poste à pourvoir est :

Spécialité « Agent de restauration et d'intendance » : 1 poste

Lieu du poste	Service	Intitulé du poste	Caractéristiques du poste
Wallis	Résidence du préfet	Fonctionnaire public de l'État, Catégorie C - horaire de travail hebdomadaire 35h	Entretien du logement de la résidence (mobilier, linge de maison) Réceptions à la Résidence du Préfet

L'ouverture des inscriptions est fixée au lundi 07 novembre 2022 à 12h (heure de Wallis et Futuna).
La clôture des inscriptions est fixée au mercredi 07 décembre 2022 à 12h (heure de Wallis et Futuna).

Les candidats doivent présenter un dossier de candidature comportant les éléments suivants :

- un formulaire d'inscription dûment complété, daté et signé (disponible sur le site de l'administration supérieure : www.wallis-et-futuna.pref.gouv.fr) ;
- un curriculum vitae détaillé du candidat indiquant le niveau d'études ainsi que le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés ;
- une lettre de candidature indiquant les motivations du candidat.

Les dossiers de candidatures doivent être déposés :

- soit par courriel à : srh-wf@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr
- soit au service des ressources humaines de l'Administration supérieure – bureau Etat. (9h-12h / 14h-16h).

Tout dossier incomplet ou déposé hors délai ne pourra être pris en considération.

Les dossiers déposés dans le délai susmentionné sont examinés par une commission de sélection, dont la composition sera fixée ultérieurement. Cette commission procède à partir du lundi 12 décembre 2022 à l'audition des candidats sélectionnés lors d'un entretien oral d'une durée de 15 minutes. La commission de sélection siège à Wallis.

Seules les personnes dont la candidature aura été présélectionnée seront convoquées pour un entretien avec la commission de sélection.

A l'issue des entretiens, la commission de sélection arrêtera, par ordre de mérite, la liste des candidats aptes au recrutement.

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès de l'administration supérieure des Îles de Wallis et Futuna à l'adresse électronique suivante : srh-wf@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr